

# Appréciation du risque (§ 5.4)

Responsable : Direction

Suppléant : Responsable de processus

*A partir de la trame de critère des risques développée lors de l'établissement des contextes influençant les processus, il est possible de donner une attitude à adopter pour chacun des risques identifiés.*

1. Identification du risque (§ 5.4.2) .....	1
2. Analyse du risque (§ 5.4.3) .....	1
3. Évaluation du risque (§ 5.4.4) .....	2

## 1. Identification du risque (§ 5.4.2)

**Obtenir une liste exhaustive des risques pouvant :**

- provoquer
- stimuler
- empêcher
- gêner
- accélérer
- ou retarder,

l'atteinte des objectifs avec leurs causes et conséquences significatives.

**Constitution de l'équipe**

Avec des personnes aux connaissances appropriées.

Avec une documentation appropriée et à jour.

**Identifier les risques**

Quels sont :

- Les sources de risques internes
- Les sources de risques externes
- Les domaines impactés (réaction en chaîne)
- Le ou les événements à l'origine de chacun des risques

**Caractériser les risques**

Quels sont, par type de risque identifié :

- La ou les causes possible
- La ou les conséquences en découlant
- L'éventail des conséquences potentielles (évidentes ou non) pouvant en découler

## 2. Analyse du risque (§ 5.4.3)

- Veiller à la cohérence avec les critères de risques définis
- Analyser le risque sous forme qualitatives, semi-quantitatives, quantitatives ou une combinaison des trois selon les circonstances
- Modélisation ou extrapolation de la suite des événements liés à la vraisemblance de conséquence de risque
- Conséquences exprimées en terme d'impacts tangibles ou intangibles éventuellement à différents moments, lieux ou situations.

**Analyser**

- Comprendre le risque dans sa globalité
  - Évaluer le risque et prendre la décision de le traiter ou non
-

- Effectuer des choix et choisir les options impliquant différents niveaux dans le traitement du risque

**Implique**

La prise en compte :

- des causes et des sources de risque,
- des conséquences positives et négatives qui en découlent,
- de la vraisemblance que ces conséquences puissent survenir avec une multitude d'effet,
- des moyens de maîtrise des risques existants, leur efficacité et performance,
- de l'interdépendance des différents risques et de leurs sources.

De communiquer aux décideurs voir aux parties prenantes sur :

- la détermination du niveau de risque et de sa sensibilité à des conditions préalables et des hypothèses,
- une divergence d'opinion entre experts, incertitude sur la pertinence des informations ou limites des modélisations.

### 3. Évaluation du risque (§ 5.4.4)

**Peur aboutir à :**

- La décision d'entreprendre une analyse plus approfondie.
- Traiter le risque qu'en maintenant les moyens de maîtrise du risque existants.

**Décision liée à l'attitude de l'organisme face au risque et des critères de risque qui ont été établis****Évaluer**

En :

- comparant le niveau du risque aux critères de risque établi lors du contexte,
- considérant les avantages que peuvent en tirer la concurrence pour le même risque,
- respectant les obligations légales, réglementaires

**Pour aider les décideurs à déterminer :**

- les risques nécessitant un traitement, et
  - la priorité de mise en œuvre.
-